

BILAN 2008

PREVISIONNEL 2009

Editorial :

Le présent bulletin a pour objet de faire le bilan de l'action municipale pour l'année 2008 et vous informer des prévisions budgétaires 2009.

Nous rendons compte ici du travail réalisé par la municipalité en espérant que les informations contenues dans ce bulletin vous permettront d'apprécier sa gestion dans l'intérêt de toute la communauté pianaise.

Ce document vous donnera l'occasion de mesurer combien dans une commune rurale comme la nôtre les problèmes sont complexes et notre tâche difficile.

Pour notre part nous nous efforçons d'améliorer les équipements et les prestations que nous avons mis en place sans toucher à la fiscalité locale, les taux communaux des taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) restant inférieurs à la moyenne nationale.

Le Maire et le Conseil Municipal

VOIRIE

Au-delà des opérations ponctuelles retracées dans le tableau général des réalisations 2008, la municipalité a engagé un programme de réaménagement total de la voirie urbaine en plusieurs tranches.

Après la première tranche qui concernait la réhabilitation de la place de l'Eglise, la municipalité a procédé en 2008 à l'aménagement du centre du village, descente de l'école, parking de la Charaula et du hameau de Vistale.

Ces travaux d'un montant total de 700.000 € ont porté sur la mise en œuvre d'un béton désactivé dans les endroits non circulables et la pose d'enrobé pour ce qui concerne la circulation des véhicules. Cet aménagement a restauré à l'intérieur de l'agglomération des placettes avec des murets permettant ainsi de faire revivre les quartiers du village.

Des crédits pour un montant de 470.000 € sont portés au budget 2009 afin de procéder à l'aménagement de la route de Pietralada, de la réhabilitation du sentier du Fiumicellu qui part de la place de l'Eglise pour arriver à l'Armuraccia ainsi que la mise aux normes des trottoirs de la station-service au centre du Village.

Une dernière tranche en cours d'étude concernera le quartier de « la Torra » qui nécessite la finalisation de la procédure d'acquisition de la maison désaffectée des conjoints Nesa-Padovani. Cette opération prévue en 2010 portera sur l'aménagement du parking sur le

terrain acheté par la municipalité à Mr Pascal Alessandri, la réfection de la chaussée en enrobé et l'élargissement de l'accès qui mène aux Ribbe.

LA CREATION DU PARC MULTISPORT

Chacun a pu noter que la mise en place d'une telle structure à l'intérieur du village est particulièrement utilisée par la jeunesse de la commune.

La municipalité a tenu à créer un lieu de convivialité où se retrouvent les enfants autour des jeux, les adolescents sur le terrain de sport ainsi que les adultes sur le terrain mis à leur disposition pour jouer aux boules.

Afin de permettre une utilisation rationnelle de cet espace, la municipalité a souhaité créer un lieu de stationnement d'une vingtaine de places avec un aménagement paysager et la pose de matériel urbain (bancs, lampadaires).

Le montant total de l'opération (acquisition terrain, aménagement paysager, travaux, s'élève 300.000 €.

RESERVE FONCIERE

La politique engagée par la municipalité depuis de nombreuses années a été poursuivie en 2008 et de nouveaux crédits ont été inscrits en 2009 permettant ainsi d'être aussitôt réactifs si l'opportunité venait à se présenter.

Acquisitions 2008

- consorts Alessandri, route de Saliccio

Pour l'exercice 2009 sont prévus :

- la finalisation du dossier concernant l'acquisition des parcelles appartenant aux consorts Nesa-Padovani, l'achat de la maisonnette située à la tour appartenant aux consorts Versini, l'acquisition des parcelles appartenant aux consorts Lassale-Massoni en vue de l'aménagement de l'entrée du hameau de Vistale.

FORÊT COMMUNALE

La gestion de la forêt communale fait l'objet d'une attention particulière.

La municipalité a engagé une politique d'accueil du public en forêt. Après une première tranche qui concernait la création d'une aire de stationnement au stade du Mezzanu, une deuxième tranche est prévue en 2009 pour terminer cet aménagement par la continuation d'un béton jusqu'au portique d'entrée ainsi que le curage des fossés du stade.

Parallèlement l'attribution de lots de coupes de bois dans les Calanche à la population résidante permet de limiter le risque d'incendie en nettoyant les sous-bois.

Nous tenons à saluer la discipline des attributaires dans la mise en œuvre des coupes de bois qui sont un exemple de rigueur dans la gestion de ce dossier grâce également à l'implication des services de l'ONF.

ENVIRONNEMENT

Après la mise en place d'une signalétique homogène sur l'ensemble de la commune, la municipalité a souhaité donner aux visiteurs une vue d'ensemble du territoire en plaçant une table d'orientation à « Osini ». Cet emplacement est le point central de la vue sur le site du golfe de Porto, de la réserve de Scandola et des Calanche inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un aménagement futur facilitera le stationnement et l'accès au belvédère.

URBANISME

Compte tenu des problèmes rencontrés pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal et plus précisément la révision du zonage du site d'Arone, la municipalité a souhaité procéder à la modification du POS sur la zone du village. Celle-ci a été approuvée en septembre 2008.

Il convient de rappeler que depuis l'approbation du POS en 1992 le site d'Arone était ouvert à l'urbanisation, des constructions ont été édifiées. En 1998 l'Etat a déclaré la non-conformité du POS avec la loi littorale refusant toutes autorisations de construire (certificats d'urbanisme, permis de construire).

Compte tenu des difficultés juridiques et des obstacles mis à l'urbanisation en application de la loi littorale, la municipalité a été contrainte de mettre en œuvre la révision du POS et l'élaboration du PLU actuellement en cours d'étude.

ORDURES MENAGERES

Une commune seule ne pouvant bénéficier de subventions pour la mise en place du tri sélectif, la municipalité a décidé d'adhérer au Sivu « Deux-Sevi, Deux-Sorru » comprenant les communes de Cargèse, Vico, Coggia et Balogna.

Aussi, à partir de 2009 la redevance est remplacée par une taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le taux est fixé à 10% pour l'ensemble des communes. Ce taux est appliqué aux bases du foncier bâti.

La redevance spéciale pour les commerçants est reconduite, les tarifs sont déterminés en fonction de la nature commerciale de l'établissement.

Le montant total des taxes et des redevances spéciales permet au Sivu d'équilibrer son budget de fonctionnement et d'investissement, les communes adhérentes ayant transférés leurs matériels et personnels.

EAU-ASSAINISSEMENT

S'agissant du budget de l'eau et de l'assainissement, nous rappelons que la municipalité en choisissant la gestion directe a permis de maintenir le prix du m³ au même niveau depuis la pose des compteurs avec une consommation annuelle d'environ 65.000 m³ et un montant des redevances de 203.000 €.

Le solde positif dégagé chaque année permet ainsi d'autofinancer les investissements pour permettre d'avoir des réseaux en bon état.

Ainsi des travaux d'un montant de 410.000 € sont prévus sur le budget 2009 afin de sécuriser le réseau d'adduction d'eau potable (prise en rivière, pompage,..).

L'extinction des emprunts est prévue en 2012.

CONCLUSION GENERALE

Nous rappelons aux lecteurs que les informations contenues sont également disponibles sur le site internet de la commune « piana.fr » permettant ainsi à chaque pianais de prendre la mesure des prestations qui leur sont fournies et du travail accompli par la municipalité.

Bien entendu, elle se tient à la disposition de la population pour tout renseignement supplémentaire qu'elle souhaiterait obtenir.

Budget Général

Montant Opérations réalisées 2008		Montant Opérations prévues 2009	
Square Mairie 1	3.300	Travaux Mairie	25.000
Réserve foncière	26.000	Réserve foncière	31.000
POS	21.900	PLU	35.000
Eclairage public	11.000	Eclairage public	9.000
Voirie divers	9.800	Voirie divers	16.000
Signalisation routière	13.500	Réhabilitation garage	87.000
Voirie Tartietta	76.000	Salle culturelle	45.000
Voirie Village/Vistale	700.000	Solde voirieVillage/Vistale	50.000
Terrain multi-sports	250.000	Terrain multi-sports	50.000
Etude Déchets	5.500	Voirie 2009	470.000

Budget Eau/Assainissement

Montant Opérations réalisées 2008		Montant Opérations prévues 2009	
Travaux AEP/Assainissement		23.000	Travaux AEP
Ficaghjola	60.000	Fontaine SaltiglioliAmenée	460.000 eau